

Résolution adoptée à la séance plénière du 13 janvier 2021

Filières stratégiques : définir et mettre en œuvre les priorités

Déclaration du groupe des Entreprises

La crise sanitaire a été pour beaucoup un révélateur de notre perte de souveraineté et donc de ce qui était stratégique. Les Entreprises ont été beaucoup interrogées sur ce qui peut être considérée comme une activité ou filière sensible au regard des intérêts de la nation. Elles ont pu se fonder sur les référentiels existants, la liste des activités d'importance vitale définie par le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (alimentation, gestion de l'eau, santé, énergie, finances, transports) ainsi que celles visées par le dispositif français d'autorisation des investissements étrangers, dispositif renforcé par la loi PACTE et consolidé avec l'inclusion du secteur des biotechnologies et l'abaissement à 10 % du seuil de contrôle des investissements étrangers au capital des entreprises françaises stratégiques. Les entreprises ont répondu à ces enjeux.

L'avis présente des objectifs que nous partageons : renforcer la souveraineté économique ; avoir des filières répondant aux besoins économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux ; mettre les filières industrielles dans une meilleure cohérence d'ensemble ; Enfin, renforcer les formations et qualifications.

L'avis porte un nombre de préconisations positives : mieux évaluer les besoins, conforter notre indépendance économique; maîtriser les technologies transverses et assurer leur montée en gamme ; impliquer l'ensemble de la chaîne des filières stratégiques en incluant les ETI et les PME ; Associer une pluralité d'acteurs afin de définir les priorités; Nous partageons une conviction : mieux seront débattus les enjeux à moyen et long terme, plus les entreprises pourront accompagner cette démarche et ce en incluant l'impératif environnemental.

Nous souhaitons souligner que l'attractivité et la compétitivité n'en restent pas moins des vecteurs incontournables de la relance et de la transformation. Négliger cet aspect serait une erreur. En remerciant les rapporteurs pour la richesse de leurs travaux, le groupe Entreprises vote favorablement cet avis.